

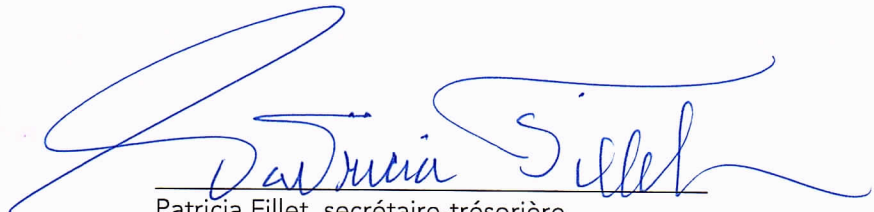
AVIS PUBLIC

AVIS DE CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

- ✓ **SEULEMENT** les membres en règle de l'Association récréative de Val-des-Monts sont convoqués à l'assemblée générale annuelle devant avoir lieu le 11 juin 2019, 18 h 30, au Sportium, sis au 5, chemin du Manoir, Val-des-Monts.
- ✓ **QUE** toute personne non membre de l'Association récréative de Val-des-Monts ne pourra assister à l'assemblée générale annuelle.
- ✓ **QUE** l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 mai 2019 sont disponibles au bureau de la Directrice générale de la Municipalité de Val-des-Monts, au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts.

FAIT à Val-des-Monts ce vingt-septième jour de mai **DEUX MILLE VINGT.**



Patricia Fillet, secrétaire-trésorière
Association récréative de Val-des-Monts
